



Belfort,  
le 14 JAN. 2021

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU  
Président directeur général  
Groupe SNCF  
2, place aux Etoiles  
CS 70001  
93633 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Monsieur le Président directeur général,

Je me permets de vous écrire en ma qualité de Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée, à la suite de notre échange du 8 décembre 2020 au sujet de la desserte TGV de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Notre Association, qui regroupe les collectivités et instances économiques des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que des acteurs territoriaux suisses, allemands et espagnols, s'est réunie en Assemblée Générale le 25 novembre dernier. A cette occasion, les adhérents de l'Association ont affirmé d'une part la nécessité d'une desserte TGV de grande qualité pour les territoires de l'axe Rhin-Rhône, et exprimé d'autre part leur profonde déception et leurs inquiétudes quant à la dégradation des services constatée.

Les collectivités de l'axe Rhin-Rhône ont consenti des investissements très conséquents à la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase de la branche Est - plus de 700 millions d'euros à la date d'achèvement du chantier - et attendent en conséquence une desserte à la hauteur, conformément aux engagements pris par la SNCF lors de la mise en service de la ligne. Or, comme je vous l'ai rappelé lors de notre échange, le nombre de TGV circulant sur la LGV Rhin-Rhône a en fait baissé de 23% depuis 2015, notamment sur l'axe Nord-Sud où la réduction de l'offre a été encore plus importante, soit 40% de TGV en moins. Pourtant c'est cet axe qui incarne la spécificité territoriale et européenne de la LGV Rhin-Rhône en permettant des trajets infrarégionaux, inter-régionaux et internationaux pour une clientèle de loisirs et pour les professionnels.

L'expérience récente du deuxième confinement a renforcé le sentiment auprès de nos adhérents que le TGV Rhin-Rhône est pénalisé plus lourdement que les autres lignes de TGV quand la SNCF doit adapter son plan de transport face aux événements extérieurs. Alors qu'environ 30% des TGV ont été maintenus pendant la période du deuxième confinement, seulement 9% des TGV ont circulé sur la LGV Rhin-Rhône. De la même façon, vous avez annoncé la reprise du trafic TGV à 100% de son niveau normal pour la période des fêtes de fin d'année mais je constate que cet objectif n'a pas été atteint pour la LGV Rhin-Rhône où 17% des TGV sont restés hors circulation.

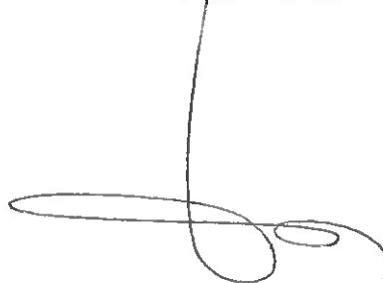
Vous m'avez bien expliqué que la crise sanitaire et ses conséquences sur la mobilité a conduit la SNCF à revoir son offre et à lancer une grande réflexion sur l'évolution de son produit TGV dans l'avenir. Nous comprenons que cette réflexion peut engendrer des adaptations dans le court, voire le moyen terme mais nous ne comprendrons pas si ces adaptations s'appliquent de manière inégale, à la défaveur du TGV Rhin-Rhône.

Il est indispensable que les acteurs territoriaux soient étroitement associés à toute future décision impactant la desserte du TGV Rhin-Rhône. Le TGV représente plus encore dans nos territoires à faible densité démographique mais proche de Paris, Lyon et la Suisse, un véritable facteur d'aménagement du territoire, de la compétitivité et de l'attractivité. Nous plaidons en conséquence pour une vraie concertation sur l'évolution des services du TGV Rhin-Rhône, dans l'objectif de bâtir ensemble une offre de transport en pleine adéquation avec les besoins de nos territoires, qui prendra en compte toutes les évolutions sociétales et économiques. Notre Association se tient prête à travailler avec vous et vos collaborateurs pour la mise en place rapide de cette démarche.

En vous remerciant par avance pour votre retour sur ces éléments, je vous prie de croire, Monsieur le Président directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente

Marie-Guite DUFAY

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a large loop at the bottom, followed by a horizontal stroke and a small flourish.